Droit de réponse, au maire de Saint-Brévin les pins, rémunéré comme médecin vacataire par l'EPMS « le littoral ».

Dans l'article du 20 octobre 2017 paru dans ouest France, Mr Morez, médecin vacataire sur l'EPMS « le littoral », également Maire de la commune de Saint-Brevin-les-Pins, a tenu des propos outranciers voire calomnieux à l'égard des professionnels et par conséquent des résidents accueillis.

Comment un médecin témoin de la pénibilité de notre profession, côtoyant au quotidien les agents en épuisement professionnel et responsable de « la bonne santé » des résidents de ce même établissement, peut-il s'exprimer sans questionner les agents sur les revendications les amenant à débrayer une heure deux fois par semaine ?

Il est inacceptable en tant que Maire de cette commune de s'arguer dans la presse, que les agents revendiquent des récupérations et des congés !!! C'est pourquoi nous portons à votre connaissance le cahier de revendications déposé le 19 avril 2017 à la Directrice Générale de l'EPMS.

1) Arrêt immédiat de la baisse des effectifs.
2) Réévaluation du pool de suppléance à la hausse .
3) Prise en compte des risques psycho-sociaux
4) Préservation des 7h42/jour pour les contractuels
5) Respect du guide de l'organisation du travail .
6) Respect de la parole et de l'avis des agents.
7) Prendre en considération les avis des représentants du personnel afin d'établir un réel dialogue social.

Au travers de cette liste, Mr le maire, apparaît-il des revendications pour des récupérations de congés et de RTT ?!!

Et bien NON Mr Morez, nous nous battons aujourd'hui, pour faire respecter les droits des usagers à bénéficier d'un accompagnement de qualité avec les moyens humains nécessaires à ce dernier. Nous réclamons une reconnaissance de l'investissement au quotidien de ces professionnels qui font en sorte que ces personnes fragiles puissent être reconnues dans notre société comme des citoyens à part entière.

L'EPMS « le littoral » est, en plus d'être un des plus grands établissements médico-social de Loire Atlantique, le plus important du Pays de Retz et par conséquent son plus gros employeur.

Alors comment le maire représentant cette commune, peut-il à tel point occulter ce qui s'y passe ?

Quel irrespect ! Maire et médecin qui plutôt que de soutenir, les résidents vos patients, pour qu'ils aient un accès à une meilleure qualité de vie, dénonce des mensonges. Il est regrettable, de par la position qui vous a été donné (rôle de Maire) de ne pas avoir mesuré vos propos et surtout de ne pas vous être informé auprès de vos concitoyens.

Nous attendons de votre part, Mr le maire, une proposition de rencontre afin de vous entendre sur cette prise de parole dans laquelle, vous manquez amplement d'égard à bon nombre de professionnels, responsables et engagés, de l'établissement dans lequel vous continuez d'exercer vos vacations.

Une rencontre lors de laquelle nous pourrons également vous apporter les informations nécessaires et **réelles** que vous semblez taire.

C'est vous qui le dites !

Le maire de Saint-Brevin s'exprime sur l'EPMS

Depuis avril, les employés de l'Établissement public médico-social (EPMS) de Saint-Brevin protestent contre le plan de retour à l'équilibre, mis en place fin 2016 par la direction, avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le conseil départemental. Un plan ayant pour objectif de redresser le centre, en déficit depuis plusieurs années. Les salariés dénoncent notamment la baisse des effectifs et des moyens pour accompagner les résidents en situation de handicap. Hier, à l'occasion d'une nouvelle journée d'actions, le maire de Saint-Brevin, qui est également médecin à l'EPMS, s'est exprimé sur le sujet.

« L'Agence régionale de santé considère que le personnel de l'EPMS a beaucoup plus d'avantages que ceux qui travaillent dans les établissements de même type. Il faut donc remettre à plat l'organisation et trouver petit à petit des solutions à travers la négociation. Si aucun accord n'est trouvé avec l'actuelle direction, l'ARS devra statuer pour atteindre son objectif et prendra les rênes de l'établissement. Dans cette perspective, les revendications ne pourront plus aboutir. Elles portent essentiellement sur des problèmes de récupération et de RTT. Il semble qu'il y a une forte proportion de cadres dans l'organigramme, sans doute au détriment du personnel soignant. »

Repéré pour vous